

Compte-rendu de la Réunion du 29 février 2016

Présents : Josiane MUNZINGER, Jean-Claude BERTRAND, Pierre CLAVERIE, Michel DUCASSOU, Frédéric MORAS, Marc ROY, Jean-Pierre THEBAULT, Didier DULAURANS

Absent : Mansour CHEHABI. **Absent excusé** : Jean-Pierre LALAGÜE

Secrétaire : Michel DUCASSOU.

1. Bilan de l'AG du 6 février

Rien à signaler quant au déroulement.

Une chose très importante : l'élection de **Didier DULAURANS** élu lors de cette Assemblée Générale en remplacement de notre ami **Jean René MANGE** démissionnaire.

Présent à notre réunion, nous lui souhaitons la bienvenue.

Un autre membre de l'AS s'était porté candidat et n'a pas été élu, **Jean-Michel CAZEROLLES**, à qui nous proposerons s'il le souhaite la cooptation. Actuellement en vacances, nous n'avons pu le rejoindre. Nous l'inviterons à la prochaine réunion.

Nous avons coopté **Mansour CHEHABI** au sein du bureau en tant qu'organisateur de la Black & White. Pour des raisons personnelles graves, il n'a pu assister à nos dernières réunions. Mais comme il considère que la B & W sort du cadre de l'AS, nous considérons qu'il se sort lui-même de l'AS. Aussi pour nous, il n'est plus membre de notre bureau.

2. Membres AS

A ce jour, **186 licenciés** ont adhéré à l'AS, ce qui est un nombre tout à fait intéressant si on le compare aux années passées où la cotisation à l'AS n'était pas obligatoire.

3. Les Compétitions

Frédéric MORAS, notre trésorier souhaite connaître le budget des compétitions.

Jean-Claude BERTRAND connaît maintenant le calendrier des compétitions auxquelles participeront les différentes équipes de Moliets. Le budget pourra être établi.

Jean-Claude nous fait part d'une proposition qu'il a adressée à la ligue pour une nouvelle organisation du Championnat des Landes.

Pour ce Championnat des Landes pas de problèmes pour les première et deuxième séries.

Les joueurs et les responsables sont en nombre suffisant.

Organisation des compétitions à venir :

Les enfants de la lune le 19 mars 2016.

Pour les adhérents au golf de Moliets, la participation est fixée à 25 € (engagement et casse-croûte). Pour les non joueurs le casse-croûte est de 12 €. Le green fee est fixé à 30 € et les droits de jeu à 15 € pour les joueurs extérieurs à Moliets.

Le paiement en ligne est souhaité. Pour cela, se rendre sur le site de l'AS. La clôture des inscriptions se fera le jeudi soir pour pouvoir correctement organiser la compétition.

Au sein du bureau, pour l'organisation, les tâches sont réparties.

La Coupe de la Présidente.

Elle aura lieu le **3 avril et non le 2** comme il avait été décidé précédemment. Engagement : 10 €

Il est rappelé que cette compétition servira de sélection pour le Championnat du Club.

On compte affecter de nombreux lots, aussi faut-il rechercher des sponsors et faire un choix judicieux dans les achats afin de satisfaire au mieux les participants.

4. Les statuts de l'Association

Marc ROY souligne la nécessité de modifier les statuts de l'Association. Nous en avons bien pris conscience puisque nous nous étions réunis pour le faire et prévu une Assemblée Générale extraordinaire faisant suite à l'AG ordinaire du 6 février pour valider les articles des statuts que nous avons rédigés portant sur l'administration et le comité de direction.

Mais dans une ultime réunion destinée à organiser l'AG, à l'unanimité, les membres présents ont décidé d'annuler l'AG extraordinaire car nous avons considéré qu'il n'était pas correct d'imposer au prochain comité directeur élu des règles auxquelles le comité actuel ne serait pas soumis. Libre au prochain comité directeur de réaliser ces modifications. Il pourra disposer de notre travail.

A la fin de l'AG, bien que personne ne pose la question de savoir pourquoi l'AG extraordinaire avait été annulée, **Michel DUCASSOU**, Secrétaire a pris la parole pour exprimer ce qui précède.

Prochaine réunion le lundi 22 mars 2016 à 17h